

Résumé de la réunion du Comité Consultatif sur le Climat Sonore/ CCCS, du jeudi 16 janvier, 2020.

La Directrice Générale, Jane Foyle a accueilli les participants et souligné le venu du nouveau représentant de la Ville de Longueuil au sein du CCCS, Martin Lévesque. La Directrice a résumé les activités du dernier trimestre de l'année :

1. La demande pour la publication des nouvelles mesures d'atténuations de bruit a été envoyée à Transports Canada. Ces mesures inclus :
 - a. Les restrictions des opérations des écoles de pilotage qui sont en place pour la piste 24G, sera mis en place pour la piste 24D.
 - b. La procédure de départ NAPD-1.
 - c. La procédure d'approche CDA.
 - d. Les procédures pour les essais de moteurs sont en place, sont locales et ne portent pas sur une publication aéronautique.
2. Une présentation au sujet du climat sonore et les nouvelles mesures d'atténuation a été présentée au Conseil d'administration le 13 décembre 2019.
3. Nos consultants en acceptabilité sociale continuent à modérer notre plateforme de participation publique *YHU l'écoute*.
4. Nous avons fait un communiqué de presse au sujet du travail du comité et le climat sonore. Le Courier de Sud et Le Versant du Sud ont en a fait couverture.
5. L'équipe de l'aéroport et le représentant de la Ville de Longueuil ont fait une rencontre avec la Direction de la sante publique de la Montérégie en décembre.
6. Nous avons fait une analyse rigoureuse de la base de données des plaintes, qui a été mise en place au mois d'aout. A discuter plus tard dans la réunion.
7. Nous étions en cours le 19 décembre 2019 au sujet de la demande d'injonction du CAPA-L.
8. Il a une pétition a la Chambre de Communes à Ottawa au sujet des opérations de l'aéroport. Nous faisons le suivi.

La directrice des opérations, indique que la procédure d'essais moteur est respectée par les utilisateurs et que des citoyens qui étaient incommodés la nuit ont été consultés ceux-ci nous ont confirmé qu'ils pouvaient maintenant dormir la nuit. Nous pouvons donc affirmer que cette mesure est efficace.

Le consultant en Opérations aériennes a fait un résumé des actions prisent auprès de Transports Canada, notamment concernant la mise en œuvre des nouvelles propositions de Procédures d'atténuation du bruit qui ont été soumises aujourd'hui à TC afin qu'elles soient publiées par Nav Canada. Une fois publiées ces nouvelles mesures, qui visent à encadrer les heures d'opérations des écoles de pilotage, ainsi que les procédures de départs et d'arrivées du trafic commercial, auront force de lois. Cette étape étant la dernière avant la publication.

Le représentant des écoles de pilotage a mentionné la nouvelle accréditation du Collège Air Richelieu en tant que ATO (Organisme de formation Approuvé), octroyée par Transports Canada. Ce qui permettra une amélioration du service offert, grâce à des cours mieux adaptés à l'industrie, sans toutefois augmenter la fréquence des vols.

Le représentant des opérations commerciales a expliqué que les activités du client principal de Chrono ont diminué ce qui a réduit la fréquence des vols pour le dernier trimestre de l'année. Cette situation devrait continuer pour une partie de 2020.

Le représentant des citoyens a résumé ses contacts récents avec la population riveraine. Il mentionne qu'il serait intéressé à s'impliquer davantage dans le processus de réponse aux citoyens qui enregistrent une plainte sur notre site web.

Le consultant représentant Nav Canada nous a informé que le comité technique des opérations allait revoir la situation concernant les points d'entrée et de sortie de la zone de contrôle.

La représentante de la santé publique s'engage à nous transmettre les valeurs guides de l'OMS spécifiques au trafic aérien. Elle propose d'inviter la Directrice de DASH-L à la présentation publique de l'avis et des recommandations de santé publique sur l'étude sonore de St-Jean. Et, elle propose au comité de faire des mesures de bruit (étude sonore) et de mener une étude psychosociale. Toutefois, le comité préfère attendre la publication de l'étude faite à l'aéroport de St-Jean avant de considérer ces options.

La revue des plaintes et les statistiques sur les mouvements ont été effectués par le CCCS. Il a été décidé de réviser la politique de gestion des plaintes qui inclue la méthode visant à comptabiliser les plaintes, afin d'avoir une image plus claire de la situation, puisque certains citoyens enregistrent une multitude de plaintes liés au même événement ayant eu lieu le même jour, ce qui fausse les données. Toutefois, l'analyse des tendances liée à la nature et la fréquence des plaintes reste une priorité des réunions du CCCS.

L'analyse des mouvements a permis au CCCS de constater que les mouvements totaux pour 2019 sont en hausse de 21% comparativement à 2018. Toutefois, il est important de noter que les années 2017 et 2018 ont été des années moins occupées dus aux travaux de réfections de la piste 24 droite. Ce qui devient évident lorsque l'année 2019 est comparée à 2009, puisque depuis 10 ans nous avons connu une baisse de 22% du total des mouvements.

Cette augmentation en 2019 s'explique donc par une meilleure disponibilité de la piste 24 droite, aussi par une météo favorable aux vols de formations et par une augmentation des vols commerciaux.

Les représentants du CCCS collaborent dans le but d'améliorer le climat sonore. Nous invitons la population à contacter le représentant des citoyens et de soumettre leurs questions et inquiétudes à David Lobjoie afin qu'il puisse les transmettre au CCCS; aeroportetcitoyen@gmail.com. N'hésitez pas à aussi utiliser notre nouveau formulaire de plaintes disponible sous l'onglet; **Formuler une Plainte**.